



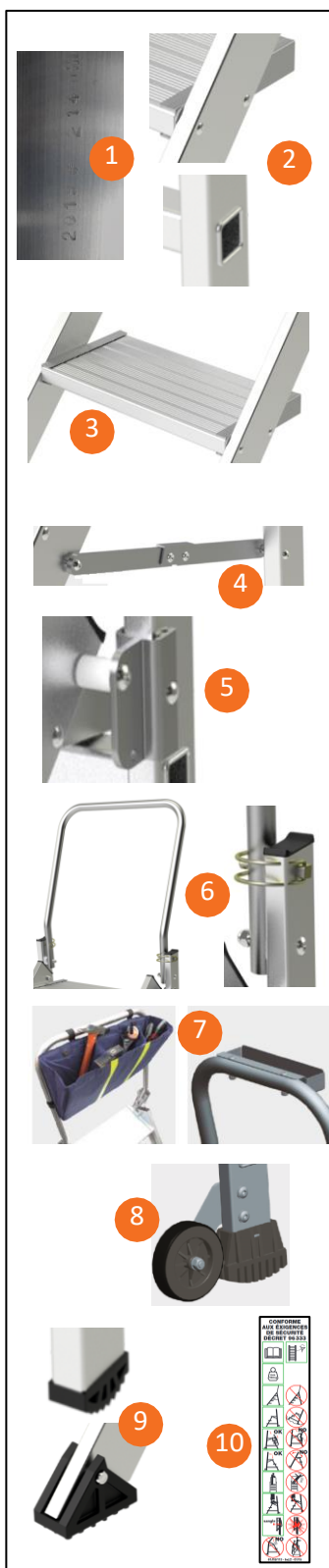
FICHE DE CONTRÔLE

Marchepied CONFORT pliant

Référence : 02379 4xx



Date de vérification :	Site :	Date Sur étiquette :
Nom du vérificateur :	Adresse :	



Effectuer un contrôle visuel avant chaque utilisation Effectuer un contrôle formalisé tous les 6 mois dans la fiche de vérification Avant tout contrôle, isoler le produit et le mettre en sécurité	CONFORMITÉ	
Contrôle général du produit : Contrôler visuellement l'état général du produit	OUI	NON
Relever la date de gravage du produit, située sur l'intérieur du montant (année – n° jour) 1 Exemple : 2020 - 032	☐	☐
Contrôler l'absence de profils et/ou composants endommagés (choc, perforation, ...)	☐	☐
Vérifier que toutes les fixations (vis, rivets) sont correctement serrées ou en place	☐	☐
Contrôler visuellement les sertissages (assemblage montant-marche et montant-renfort) et que les marches ne tournent pas 2	☐	☐
Vérifier que le marchepied ne se déhanché pas	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et l'état des marches 3	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et le bon fonctionnement du bras anti-repliement 4	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation, le bon fonctionnement de l'articulation et que les entretoises soient présentes 5	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation, l'état du garde-corps, que les entretoises et les goupilles imperdable soient présentes et le bon dépliement / repliement du garde-corps (sauf sur 02379 402) 6	☐	☐
Vérifier la présence et la fixation du porte outils (uniquement si option porte outils) 7	☐	☐
Vérifier la présence, la fixation et le bon fonctionnement des roues 8 (uniquement si option roues)	☐	☐
Vérifier la présence et le bon état des sabots 9	☐	☐
Vérifier la présence des étiquettes de sécurité 10	☐	☐
Conclusion produit : apte ☐ à réparer ☐ à réformer ☐		
Pour les pièces détachées, se référer à la fiche SAV disponible en ligne dans l'onglet "Centre de documentation" (catégorie Vues éclatées SAV) : https://www.tubescacomabi.com/fr/centre-de-documentation		
Date prochaine vérification :		

** Les réparations doivent être faites par une personne compétente. Le produit doit être vérifié après réparation.

